

HABITAT

La résidence Cœur de village inaugurée

La 3^e tranche de Cœur de Village a été inaugurée jeudi 11 juin, à St-Etienne-du-Vauvray. Onze lots sont encore disponibles. Ils offrent la possibilité de construire sa maison dans un cadre verdoyant, idéalement bien situé.

Publié le 11 Juin 2020

Eric
Lardeur,
Bernard
Leroy et
Dominique
Delafosse
ont
inauguré
la tranche
3 de
Coeur de
Village

Un accès direct à la voie verte, proche du parc des loisirs de Léry-Poses, à proximité des axes routiers menant aux bassins d'emplois (30 mn de Rouen, d'Evreux et de Vernon), disposant de 2 lignes de bus (lignes B et 3 du réseau Semo), St-Etienne-du-Vauvray est idéalement bien située et offre un cadre de vie exceptionnel.

« S'installer à St-Etienne-du-Vauvray, c'est allier les joies de la campagne et les services urbains des villes voisines, notamment du Vaudreuil » résume l'ancien maire, Dominique Delafosse.

Ceux qui ont signé l'acquisition d'un terrain à bâtir dans la résidence Cœur de Village l'ont bien compris.

Jeudi 11 juin, Bernard Leroy, président de l'Agglo Seine-Eure, le maire Eric Lardeur, son prédécesseur Dominique Delafosse et l'adjoint Christian Lemaire ont inauguré la 3^e tranche, composée de 21 lots à bâtir. Aujourd'hui, 10 sont encore disponibles. D'une superficie de 500 à 730 m², commercialisés à partir de 63 000 €, viabilisés (assainissement collectif, gaz de ville, fibre optique), ils s'intègrent dans des espaces communs paysagers. A terme, la résidence comprendra aussi une maison d'assistantes maternelles (3 assistantes maternelles de l'association Les Ouistitis) et 3 maisons individuelles à louer, construites par Secomile.

L'ensemble a été aménagé par l'Agglo Seine-Eure, pour un montant de 1,1 M€ dans le cadre de ses projets urbains. Avec les 2 premières tranches, ce sont au total 3 M€ qui ont été investis par l'intercommunalité.

Zone 30, voie partagée et piste cyclable favorisent les déplacements à vélo.

Permanence à La maison de l'habitat

« Les tranches 1 (2006-15 terrains) et 2 (2010-15 terrains) sont de vraies réussites et nous souhaitons le même succès à cette tranche 3. Les terrains sont un peu plus petits pour respecter le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) » précise Bernard Leroy. Eric Lardeur n'y voit pas un inconvénient, au contraire. *« Cela les rend plus accessibles aux primo-accédants, donc aux jeunes familles qui mettront leurs enfants à l'école. Cette résidence peut aussi contribuer à maintenir nos 3 classes. »*

Une nouvelle voie a été créée, la rue de la Ravine, et la rue de la Renardière a été réaménagée. La résidence est en zone 30 pour favoriser les déplacements à vélo. La piste cyclable rejoint la voie verte toute proche.

Pour plus de renseignement sur un projet de construction sur ces terrains, rendez-vous **le samedi 27 juin de 9h à 12h à La maison de l'habitat**, 11 rue Pierre Mendès France, à Louviers (02 32 63 63 00 ou maison-habitat.seine-eure.fr). Des professionnels seront présents pour répondre à toutes les questions. Les conseillers de La maison de l'habitat pourront aussi renseigner sur la prime de 2 000 € ou 4 000 € versée par l'Agglo Seine-Eure en fonction de la performance énergétique de la future maison. Bonne nouvelle : le prêt à taux zéro de l'Etat est prolongé jusqu'au 31 décembre 2020 ! L'Agglo étudiera chaque demande pour vérifier l'éligibilité.

Infos complémentaires

La maison de l'habitat

Vous cherchez des renseignements sur le logement locatif social et privé ? Vous souhaitez connaître l'offre d'achat et les aides financières ? Vous souhaitez connaître les dispositifs...

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

1 place Thorel 27400
LOUVIERS

HORAIRES:

Lun. - jeu.
8h30 > 12h30
13h30 > 17h30
Ven.
8h30 > 12h30
13h30 > 16h30



[Demander à Arsene](#)